



Association Multicoques  
Habitables

## Assemblée Générale du 7 décembre 2024 Procès-verbal

L'Assemblée Générale est ouverte à 16h30 et se déroule en mode hybride, présentiel et distanciel.

Les statuts n'imposant pas de quorum, ses délibérations sont donc recevables et valides.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport Moral du Président
- Lecture des comptes 2024
- Lecture du budget prévisionnel 2025
- Tarifs 2025 des adhésions, cotisations et certificats de jauge
- Conseil d'Administration et Bureau pour 2025
- Résultats du Challenge 2024
- Agenda 2025
- Points d'évolution de la jauge Multi2000 en 2025
- Questions diverses
- Approbations soumises au vote

Le Président présente les faits marquants 2024 et les orientations 2025. Le rapport moral est en P.J. ainsi que la présentation incluant les autres points de l'agenda comme les rapports financiers et l'agenda 2025.

### **1) Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

Le Trésorier présente les comptes de clôture de l'exercice 2025 faisant apparaître un solde déficitaire de 2800 €, destiné pour partie à résorber le trop plein de trésorerie qui sera ramenée à environ 4000 € au 31/12/2024.

### **2) Les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité**

Le budget 2025 de 7470 € est présenté par le Trésorier. Il s'agit d'un budget conservatif tenant compte notamment de 60 cotisants (hors Clubs) et de la reconduction du Trophée Multi2000 avec 15 bateaux inscrits dans le cadre de l'événement l'Atlantique Le Télégramme.

### **3) le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité**



## Association Multicoques Habitables

La nouvelle tarification est la suivante :

- Adhésion pour les nouveaux entrants (réglée une fois pour toutes): 60 € (était à 50 € depuis 2013)
- Adhésion non obligatoire pour les propriétaires appartenant à un club adhérent à l'AMH mais seulement pour leur première régata
- COTISATION ANNUELLE 2025 :
  - Prix unique de 65 € comprenant le certificat valable jusqu'à fin 2025, incluant la mise à jour au millésime 2025 de la jauge et une modification (demandée par le propriétaire) gratuite en cours d'année
  - Pour ceux qui ont un certificat valable jusqu'à fin 2025, option de rester à 35 € jusqu'à fin 2025 mais une modification du certificat demandée par le propriétaire sera payante (30/40 € comme en 2024)
  - Pour ceux qui ne souhaitent pas régater cotisation maintenue à 35 € l
  - Cotisation équipier : 20 € au lieu de 15 € (tarif depuis 2013)
  - Cotisation clubs/chantier/Association: 120 € (était à 100 € depuis 2013)
  - Accords spécifiques avec les associations de propriétaires de petits bateaux < 24'

#### 4) les tarifs 2025 sont approuvés à l'unanimité

Le conseil d'Administration est élu pour 2 ans à compter du 16 décembre 2023.

Il se compose de :

Jean-Paul JUGUET  
Philippe DAMOUR  
Hervé DUPREZ

Franck PERRIER  
Patrick GARDAIS  
Louis VAN DEN BROEK

Alexandre RENARD  
Vincent JACQUOT

Louis Van Den Broek a démissionné du CA suite à la vente de sa part de bateau.

3 nouveaux membres sont candidats pour rejoindre le CA :

Jean-Luc Malhaire, co-propriétaire d'un Dragonfly 28P (Evinrude) qui a remporté le Challenge AMH 2022, propriétaire de trimarans depuis une vingtaine d'années. A participé au Mondial J80.

Au sein du Bureau il sera en charge des contrôles de jauge qui sera une des actions prioritaires en 2025.

Marc Frouin qui navigue en multicoques depuis de nombreuses années et est propriétaire d'un TF10 (trimaran foiler) et d'un Tricat 30. Marc a organisé plusieurs séances de coaching pour l'AMH et toujours très contributif pour aider l'AMH.

Pierre-Emmanuel Jacquot qui a navigué sur plusieurs tris de série (Farrier, Dragonfly) et travaille dans le nautisme au Crouesty. Au sein du Bureau il sera en charge des actions de communication

#### 5) MM. Malhaire, Frouin et Jacquot sont élus à l'unanimité pour 2 ans à compter du 7/12/2024.

Association des Multicoques Habitables, 84 Résidence de Kerlosquen 29170 Fouesnant

[contact@multicoques-habitable.com](mailto:contact@multicoques-habitable.com)

[www.multicoques-habitable.com](http://www.multicoques-habitable.com)

Association n° W603001042 régie par la loi 1901



## Association Multicoques Habitables

Conformément aux statuts de l'Association, le nouveau Conseil d'Administration nomme un Bureau pour un an, constitué de :

Jean-Paul Juguet : Président  
Patrick Gardais : Secrétaire  
Franck Perrier : Trésorier  
Mathieu Duchesne : Conseiller technique AMH (notamment Conception Jauge)  
Hervé Duprez : Conseiller technique (certificats de jauge...) et Délégué Iroise.  
Jean-Luc Malhaire : Contrôle de jauge  
Philippe Damour : Conseiller technique  
Alexandre Renard : WebMaster et Délégué Normandie  
Pierre-Emmanuel Jacquot : Responsable communication  
Marc Frouin

Le Président présente ensuite les résultats du Challenge AMH 2024.

Le vainqueur au classement général est Jean-Paul Juguet sur son trimaran Farrier F32RX Unleashed, suivi de Charlie Capelle sur son trimaran Acapella et de Marc Frouin sur son TF10 foiler Krabanou.

Marc Guillemot, remporte le classement des Multis de plus de 50' sur son MG5-SOG Dazeilad, Laurent Lavaysse le classement Méditerranée sur son TS42 Maximoins, et Goulven Le Bigot celui des bateaux de moins de 24' sur son Astus 20.5 Sport.

Sur l'évolution de la jauge Multi2000, une liste de points d'amélioration a été proposée, commentée et complétée. Une réunion de travail spécifique aura lieu à La Trinité le 25 janvier 2025 pour en discuter dans le détail et entériner les décisions pour le millésime 2025.

**6) L'AG donne mandat au Bureau à l'unanimité, pour décider des modifications de jauge 2025 après la réunion technique du 25 janvier.**

L'Assemblée Générale est close à 18h30.

Le Président  
Jean-Paul Juguet

Le Trésorier  
Franck Perrier

**Original signé**

**Original signé**

Pièces Jointes :

- Rapport Moral 2024
- Présentation à l'AG incluant le Rapport Financier 2024

Association des Multicoques Habitables, 84 Résidence de Kerlosquen 29170 Fouesnant

[contact@multicoques-habitables.com](mailto:contact@multicoques-habitables.com)

[www.multicoques-habitables.com](http://www.multicoques-habitables.com)

Association n° W603001042 régie par la loi 1901